



## **131578 - Jeter du pain et des restes de nourriture dans des baques à ordures**

---

### **question**

Est-il interdit de jeter du pain et d'autres denrées avec des déchets, bien que le pain et les autres aliments soient toujours propres à la consommation ou sont long temps restés dans le frigo sans être consommés?

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

Le pain et les aliments sont des bienfaits pour lesquels il faut remercier (Allah) , les préserver et éviter de sous estimer. Les jeter dans des bacs à ordures revient à les sous estimer et à faire perdre l'argent ayant servi à leur préparation. Ce qui est juste, c'est de les remettre aux pauvres ou aux animaux ou alors les mettre dans un paquet à part pour que les agents chargés du nettoyage comprennent que les paquets contiennent des aliments consommables.Ce qui leur permettrait de les donner à des éleveurs de volaille ou de bétail, comme cela se fait dans certains pays.

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « tout foie frais est susceptible de générer une récompense.» (tout acte visant à sauver une vie entraîne une récompense divine. » (rapporté par al-Boukhari,2363) et par Mouslim,2244)

Cheikh Ibn Baz (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit « s'agissant des restes de pain, des viandes et des différents types d'aliments, il n'est pas permis de les jeter dans les poubelles. Car il faut les mettre à ceux qui en ont besoin ou alors les placer à un endroit visible et respectable en attendant qu'on vienne les prendre ou que ses bêtes ou d'autres animaux les mangent. En tout état de cause, il n'est pas permis de les jeter dans les déchets ou à des endroits sales ou dans la



« rue car tout cela est une négligence qui , de surcroît, porte préjudice aux piétons. » Extrait du  
Recueil des avis juridiques consultatifs (23/39)

Allah le sait mieux.